



# CHPN News

22

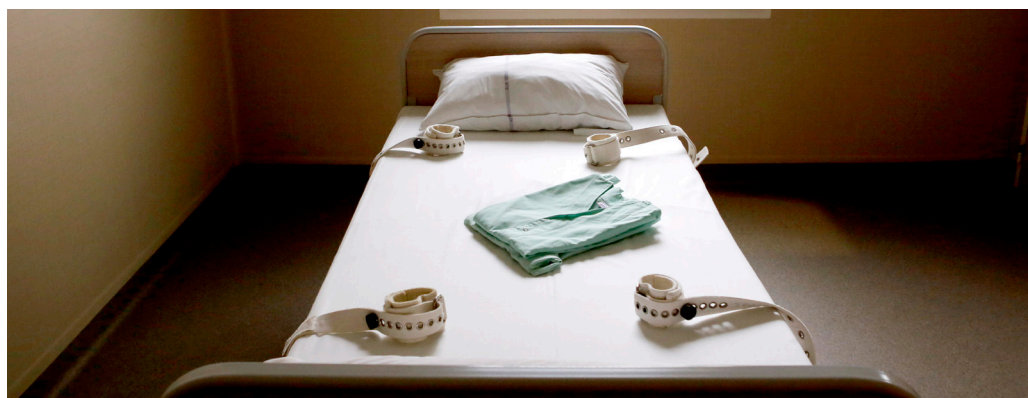
PRINTEMPS  
2017

LE JOURNAL INTERNE DU C.H. DES PYRÉNÉES

## DOSSIER

### Loi de modernisation de la santé

Mise en oeuvre et dématérialisation du registre de mise en chambre d'isolement et de contention



La contention (mécanique ou passive) consiste dans l'usage de dispositifs matériels (liens, attaches, camisole, barrières, etc.) pour empêcher ou limiter les mouvements d'une personne. Quant à l'isolement (ou contention architecturale), il s'agit de situations dans lesquelles une personne est placée, sur décision d'un médecin, dans un espace fermé qu'elle ne peut ouvrir. Ces pratiques ne peuvent en principe être admises qu'en tout dernier recours, en tant que mesure de sécurité, si aucun autre procédé ne permet de prévenir tout danger pour l'usager ou pour autrui.

Les mesures de contraintes physiques de contention et d'isolement des usagers posent de véritables questions relatives aux droits fondamentaux. Bien que leur finalité soit de garantir la sécurité des personnes, ces mesures questionnent sur la liberté individuelle et peuvent constituer des risques quant au non-respect de la dignité.

### Le cadre réglementaire de la contention et de l'isolement

L'usage de moyens de contention reste un domaine de préoccupation particulière. Dans les établissements de santé mentale, les visites du Contrôleur général des lieux de privation de liberté ont parfois mis en évidence une utilisation de l'isolement et de la contention d'une ampleur telle qu'elle semble devenue indispensable aux professionnels.

Dans son rapport «Isolement et contention dans les établissements de santé mentale», les constats du C.G.L.P.L. sont de deux ordres : la diversité et la généralisation des pratiques de contention et d'isolement, et l'existence d'atteintes aux droits fondamentaux des patients.

Avec la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, le législateur a pris en compte les recommandations de 2009 du C.G.L.P.L. Désormais, cette loi encadre et limite le placement en

## Sommaire

### COUP DE PROJECTEUR

La cellule d'urgence médico-psychologique — p. 3

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Histoire :

«Brèves de comptoir»

Où en est-on des 150 ans du C.H.P. ? — p.4

Voeux : 2017, une année charnière

Déménagement du C.M.P. Ados — p.5

### ACTUALITES

Départs du Dr Godart et de Sylvie Pigeron — p.6

Convention entre le C.H.P. et le T.G.I.

Programme semestriel de l'E.S.C. — p.7

### INFOS — p.8

Jardin : 0 phyto au C.H.P.

Actus C.G.O.S.

Mouvements de personnel

chambre d'isolement et la contention en psychiatrie, et oblige les établissements à consigner dans un registre spécifique tout recours à l'isolement ou à la contention et de réaliser un suivi quantitatif et qualitatif de ces mesures.

## Au C.H.P., une mise en place effective sur 4 unités

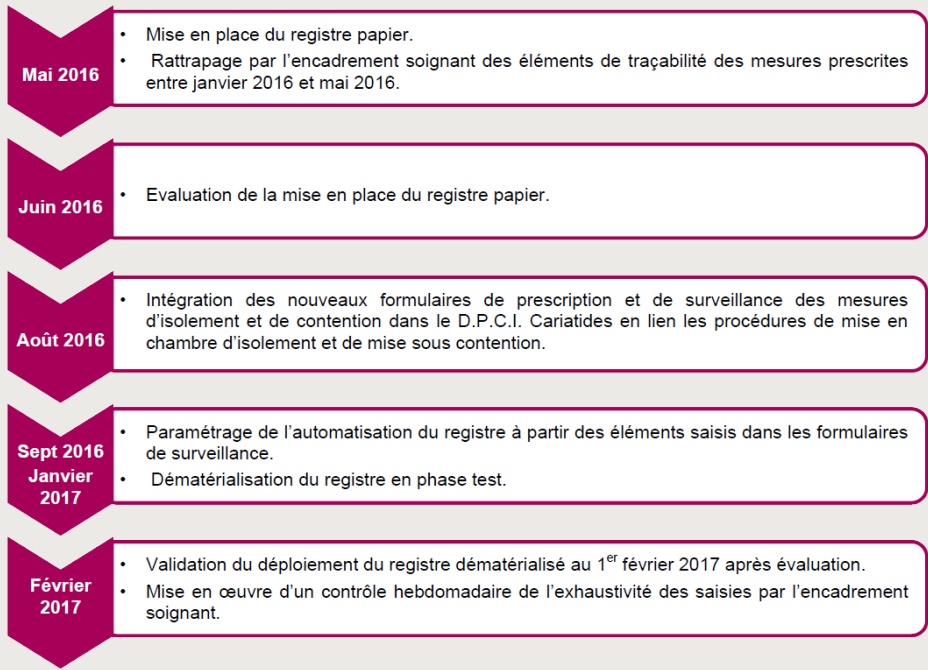
Les pratiques d'isolement et de contention en psychiatrie ne peuvent être considérées comme anodines et relever de la banalité de la pratique quotidienne et ne doivent être limitées qu'au strict nécessaire.

Le Centre Hospitalier des Pyrénées a ainsi revu de manière concrète ses modalités de contention et de mise en chambre d'isolement au travers de l'élaboration de procédures de mise en chambre d'isolement et de contention mécanique.

4 unités sont concernées par ces nouvelles dispositions, les trois unités fermées, ESA 1, ESA 2, U.S.I.P., et le S.A.A.U.

Un groupe de travail composé des médecins et cadres des unités concernées, du médecin et du cadre de santé du D.I.M., du directeur des soins et du cadre supérieur de la D.S.I.R.M.T., a été constitué pour mettre en oeuvre le déploiement de ces mesures en deux phases. Dans un premier temps, un registre papier de suivi des mises en chambre d'isolement et de contention a été mis en place au plus près de la parution de l'article 72 de la loi de santé du 26 janvier 2016 pour être, dans un deuxième temps, dématérialisé. La dématérialisation du registre a été validée le 1<sup>er</sup> février 2017.

## Les grandes étapes du projet



## Concrètement, comment ça se passe ?

Jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2017, les soignants recensaient, sur un registre spécifique, toutes les mesures d'isolement et de contention. Ce registre mentionne pour chaque mesure le nom du psychiatre l'ayant décidée, l'identité du patient, la date et l'heure, la durée et le nom des professionnels de santé ayant assuré la surveillance.

Depuis l'intégration des nouveaux formulaires de prescription et de surveillance des mesures d'isolement et de contention dans le D.P.C.I. Cariatides, l'automatisation des données permet de renseigner le registre de façon systématisée. Son déploiement au format numérique sur l'année 2017



doit permettre de garantir la cohérence de l'exploitation des données.

Ce registre doit être présenté, sur leur demande, à la commission départementale des soins psychiatriques (C.D.S.P.), au Contrôleur général des lieux de privation de liberté ou à ses délégués et aux parlementaires.

Sur la base de ce document, l'établissement établit un rapport annuel qui rend compte des pratiques d'isolement et de contention, et de la politique qu'il définit et met en oeuvre pour en limiter le recours.

Ce rapport est transmis à la commission des usagers, au comité d'éthique et au conseil de surveillance pour avis, ainsi qu'à l'A.R.S. En effet, en lien avec les rapports de la C.D.S.P., l'objectif est de recenser (tant au niveau qualitatif que quantitatif) les mesures de contention et d'isolement au niveau régional et national, et non pas seulement au niveau de l'établissement.

**Cécile SFALI,**

Chargée de communication

## Exemple d'automatisation du registre à partir des formulaires de surveillance

**Etape 1 : Renseignement des formulaires de surveillance par l'équipe soignante**

Formulaires de surveillance des mesures d'isolement et de contention. Les champs à remplir incluent : Nom du patient, Date, Heure, Durée, Nom du psychiatre, Nom du professionnel de santé, etc.

**Etape 2 : Génération du registre dématérialisé**

ID	PATIENT	PATIENT	PATIENT	THIEM	PRESCRIPTION	DATE	HEURE	DUREE	DATE	PRESCRIPTION	PRESCRIPTION	PRESCRIPTION	PRESCRIPTION	PRESCRIPTION	PRESCRIPTION
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	SURVEILLANCE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00	11:00
1100014	TEST	INFO	11/02/2016	INTELE	11/02/2016	11:00	11:00	01:00	11/02/2016	11:00	11:00	11:00	11:00	11:	

## La C.U.M.P., Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

Les chocs psychologiques issus d'une attaque terroriste ou d'un drame accidentel nécessitent une prise en charge spécifique et la réparation des conséquences traumatiques qui en découlent. Ces blessures psychiques nécessitent des soins d'urgence au même titre que les blessés physiques. En France, leur prise en charge est assurée par les Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (C.U.M.P.).

**T**out le monde en a certainement entendu parler, ne serait-ce que par les médias. Mais qui sait réellement de quoi il s'agit, et comment elles travaillent ?

### Un dispositif créé en France en 1995

Au lendemain de l'attentat terroriste à l'explosif perpétré le 25 juillet 1995 à la station de métro Saint-Michel à Paris, le Président de la République, Jacques Chirac, donne instruction au Secrétaire d'État chargé de l'Action Humanitaire d'Urgence, Xavier Emmanuelli, de constituer un organisme approprié à la prise en charge de « blessés psychiques ». C'est ainsi que sont créées les « cellules d'urgence médico-psychologique (C.U.M.P.) pour les victimes d'attentats, de catastrophes et d'accidents collectifs ». Ce dispositif est conçu comme un « réseau de volontaires », devant assurer les actions d'urgence médico-psychologique sur l'ensemble du territoire national et parfois à l'étranger.

Comme pour les S.A.M.U., il n'existe, en principe, qu'une C.U.M.P. par département.

### La C.U.M.P. de Pau

La C.U.M.P. de Pau est la première créée en province, en 1996, à la demande de la Préfecture des Pyrénées Atlantiques, en lien avec le S.A.M.U. 64. Cette cellule est rattachée au pôle 3 dont le Dr Della est le chef de pôle.

Placée sous la responsabilité du Dr Azorbly, praticien hospitalier du Pôle 3, elle est composée de plus de 60 professionnels (psychiatres, psychologues, cadres de santé, infirmiers) formés aux chocs post-traumatiques. L'ensemble de ces professionnels ont accepté de figurer



L'équipe mobilisée lors de l'exercice attentat au Zénith de Pau le 8 mars 2017.

sur une liste départementale de volontaires et savent qu'ils peuvent être appelés à tout moment.

### Agir avant qu'il ne soit trop tard

A l'occasion d'un accident catastrophique ou d'une situation d'événements potentiellement traumatiques (prise d'otages, hold-up, accidents graves, attentats), le médecin du S.A.M.U., arrivé sur le terrain, évalue, à côté des besoins en moyens somatiques, les premiers besoins en moyens psychiques et alerte le psychiatre référent de la cellule.

Sur place, l'action de la C.U.M.P. s'inscrit dans des schémas d'intervention rigoureusement définis. Elle a pour mission d'assurer la prise en charge médico-psychologique, immédiate et post-immédiate, des victimes de catastrophes, d'accident impliquant un grand nombre de victimes ou d'événements susceptibles d'entraîner d'importantes répercussions psychologiques en raison de leur nature.

L'intervention rapide des professionnels de la C.U.M.P. garantit une prise en charge immédiate et satisfaisante des victimes et permet d'éviter l'installation des troubles de stress post-traumatique. Dans les vingt-quatre premières heures de l'événement, leur présence est donc indispensable pour les aider à penser de nouveaux repères. Les techniques de soins spécifiques, de type débriefing, permet-

tent la prévention et le traitement des réactions de stress aigu et des états de stress post-traumatique, véritables séquelles psychiques.

Leur action va être immédiate, même si l'essentiel de l'intervention se prolongera dans les heures, les jours, voire les semaines qui suivent l'événement.

### 8 interventions de la C.U.M.P. en 2016

En 2016, la C.U.M.P. de Pau est intervenue à 8 reprises, essentiellement pour des débriefings de groupes de situations traumatiques.

A titre d'exemples, les professionnels de la C.U.M.P. sont intervenus à la suite du suicide d'un étudiant de l'institut du travail social à son domicile et a effectué un defusing de ses collègues de promotion. Il s'agissait de leur faire verbaliser, de manière immédiate, leurs émotions en terme de vécu (faits, émotions, pensées), afin de leur permettre de partager leur expérience et d'exprimer leurs problèmes ou leurs inquiétudes immédiates. Le même type d'intervention a été menée lors du décès accidentel par noyade d'un jeune dans le gave de Pau auprès des témoins de l'accident et des amis de la victime. De même, lors des attentats de Nice du 14 juillet dernier, la C.U.M.P. a répondu à l'appel national en envoyant une psychiatre, deux psychologues et un cadre de santé à Nice. ■

## Histoire

# Brèves de comptoir

Deux lycéens boivent un café à la Coupole, bar emblématique de la place Clémenceau. « *Laisse béton* » crache le juke box ... tube de l'année 1977...

- Je pars sur la côte Basque comme garçon de café, dit Philippe, je viens de rater l'école normale, pour cause d'écriture « par trop fantaisiste ». Et toi Martine ?

- Ça ne rime à rien cette réponse, toi le plus littéraire de la bande ! Pour bibi, c'est colo à Ciboure, mais là, je vais retirer un dossier d'inscription à la préfecture afin de tenter d'intégrer l'école d'infirmière psychiatrique à l'hôpital Saint-Luc. Accompagne-moi si tu veux en prendre un aussi ! On ne sait jamais.

Ainsi, au cours de l'hiver, même année, même bar ... Voulzy susurre « *On a tous dans le cœur une petite fille oubliée...* ». Philippe chante à tue-tête car il fête, avec ses potes, son premier semestre de stagiaire infirmier au service enfant de St-Luc.

- Impressionnant, le nombre de gamins vivant jour et nuit dans ce village, comme ils le nomment. Pour certains, hospitalisés à la journée, un soignant en minibus fait le ramassage quotidien de chez eux à l'hôpital. Vous entendriez le brouhaha entre deux activités dans le pavillon, ils crient, ils bougent, ils sautent tout le temps. Au début, par inhabitude, c'était dur et puis je me suis accroché. Il me semble maintenant qu'après un choix divulgué par le plus grand des hasards, ce métier me correspond tant, que je pourrai en faire une carrière ! J'ai le sentiment de les aimer depuis toujours ces petits malhabiles aux regards vifs malgré



leur handicap, ces adultes aux pieds traînants qui déambulent dans le parc. Je m'attache à la population colorée de cette citadelle où finalement tout le monde se repère vite. Et puis, rien n'est monotone ici. Les anecdotes rigolotes, j'en ai plein ma trousse !

Vendredi dernier, Jean-Charles, mon collègue, remonte la côte de la gare avec le bus rempli de mômes. Bon ! Lendemain de soirée étudiante, on ne pouvait espérer mieux de son cerveau ... voilà qu'au dernier tournant la porte coulissante qu'il avait mal enclenchée s'ouvre en grand ... un premier galopin glisse du siège et tombe sur la route, puis un second, un troisième, et, enfin toute la fournée, avec la lenteur d'un film de Truffaut. Le temps de réaliser, il les retrouve sur le bitume, enchevêtrés les uns sur les autres, sauf Luc, mon baveux préféré, qui, après avoir ouvert de grands yeux de hiboux effrayé, a explosé de rire entraînant aussitôt l'euphorie générale. Ouf ! Imaginez le tableau et la bobine du chauffeur dont les idées se sont vite remises ensemble, pour penser à ce qu'il venait d'éviter.

- Rappelle-toi, Martine, lorsqu'on révisait le bac ici même, à notre QG, on trouvait loufoque un vieux monsieur bizarrement fagoté, lisant le dictionnaire pendant des heures, assis sous les tilleuls. Tu suggérais en te moquant qu'il pourrait nous aider pour les épreuves ! Et bien, je te le confirme car c'est un patient très cultivé, surnommé M. Larousse. Il connaît le dico par cœur et part chaque après-midi en ville avec son savoir sous le bras. C'est une véritable figure de l'institution et de la cité sauf lorsque ses crises lui font s'entremêler les mots.

- Allez ! Je vous offre ma tournée car j'ai trouvé ma voie et comme chante Plastic Bertrand « *Ça plane pour moi, moi, moi ...* ». Mais Dave aurait rajouté « *Est-ce par hasard* ».

- Fifi ton humour et ta sagesse me feront te surnommer désormais mon filou-sophe lui rétorque Martine en trinquant !

**Josy Pey-Bayle**, aide-documentaliste

## 150 ans du C.H.P. : où en est-on ?

Depuis l'appel à candidature lancé fin 2016, 5 personnes ont rejoint le comité de pilotage sur les 150 ans : 3 agents du C.H.P. et deux retraités, et afin de faciliter les échanges entre les participants, une plate forme collaborative va être mise à disposition, par le service informatique, fin mars-début avril. Cet

outil permettra d'échanger des fichiers, des idées, et de faire vivre le projet.

De même, afin de vous inciter à nous rejoindre, une page Internet dédiée aux 150 ans va être mise en ligne d'ici avril-mai. Vous pourrez ainsi avoir connaissance du contenu programme

d'animations et de l'avancée de la réflexion et des travaux.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement : Cécile Sfali, chargée de communication - Poste 9011 ou [cecile.sfali@chpyr.fr](mailto:cecile.sfali@chpyr.fr).

## Voeux

**2017, une année charnière**

Le 20 janvier dernier, lors de la cérémonie des vœux au personnel, il a été question, entre autres, de la modernisation de l'établissement, du groupement hospitalier de territoire, et du nouveau projet d'établissement.

C'est en présence de Jean Lacoste, président du conseil de surveillance et du Dr Florence Guyot-Gans, présidente de la commission médicale d'établissement, que s'est déroulée la cérémonie.

Après avoir prononcé ses vœux, le directeur, Xavier Etcheverry, est revenu sur les faits marquants de l'année écoulée avec notamment la fin des travaux de construction du S.A.A.U. et de l'U.G.C., et des travaux de rénovation des Erables et des Marronniers. En 2017, les Pins et les Chênes bénéficieront de la même opération, harmonisant et optimisant ainsi l'offre d'accueil dans les unités d'entrants de notre établissement. Un bilan satisfaisant, selon M. Lacoste, pour qui «*tout ce qui a été fait en termes de structuration et de projets est très encourageant et montre l'importance du travail réalisé*». Xavier Etcheverry a également rappelé que l'une des grandes nouveautés de cette année 2016 a été la création du Groupement Hospitalier de Territoire Béarn Soule dont l'année 2017 verra la mise en oeuvre concrète.

Dans une logique de parcours de santé et de vie des patients du territoire, l'adhésion du C.H. des Pyrénées au G.H.T. permet de positionner la psychiatrie au coeur de l'ensemble

des disciplines, spécialités et activités médicales. La mise en place du volet santé mentale du Projet Médical de Territoire du G.H.T. exigera de renforcer sur l'ensemble du territoire Béarn Soule (Urbain et rural) et dans les lieux de vie des personnes (en priorité le domicile) des parcours coordonnés avec les autres acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux impliquant les patients, leur entourage, les médecins libéraux. Le Dr Florence Guyot-Gans a rappelé que «*l'objectif principal reste la qualité des soins apportés aux patients. Il est par ailleurs important de rester un établissement dynamique pour attirer de nouveaux médecins dans une démographie médicale contrainte*».

2017 sera également consacrée à l'élaboration et la mise en oeuvre du nouveau projet d'établissement du Centre Hospitalier des Pyrénées, dont la réécriture a été lancée en mars 2016. Les bilans et diagnostics ont été réalisés et les axes et orientations définies.

Ce nouveau projet d'établissement doit fixer les axes de développement et les orientations stratégiques qui permettront de conforter la place du C.H.P. comme établissement public de santé mentale de référence sur le



territoire. Il doit apporter des réponses de nature à sécuriser de façon pérenne l'équilibre budgétaire, garantir le dynamisme de l'établissement et permettre ainsi d'améliorer les conditions d'exercice de celles et ceux qui travaillent intensément pour assurer la prise en charge des patients. Sa réécriture va se poursuivre tout au long du 1<sup>er</sup> semestre 2017 pour un projet d'établissement 2017-2021 attendu pour le 1<sup>er</sup> juillet 2017 au plus tard. Dans tous les cas, l'objectif est de faire du C.H.P., un établissement public de santé mentale moderne, efficient, en phase avec les attentes de la population. Cette modernité s'exprime tant au niveau architectural qu'au travers des modes de prise en charge innovants que l'établissement propose et qui ont été actés par divers classements (dont Le Point d'Août 2016), et salués par le rapport santé mentale remis par Mr LAFORCADE à la Ministre de la santé, en octobre.

La cérémonie s'est clôturée par la remise des médailles du travail et du secourisme. ■■■

## Ados

**Déménagement du C.M.P. Ados pour de meilleures conditions d'accueil**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001, le C.M.P. Adolescents, rattaché au pôle 4 de pédopsychiatrie du C.H.P., était situé dans des locaux en location, aux 4 et 6 rue Justin Blanc à Pau. On avait d'ailleurs coutume de l'appeler le C.M.P. Justin Blanc.

Dans le cadre de la réhabilitation d'un établissement au 2 boulevard Alsace Lorraine à Pau, le Centre Hospitalier des Pyrénées a conclu un partenariat avec la Béarnaise Habitat qui a pro-

posé de louer, pour le C.M.P., 160 m<sup>2</sup> de locaux, pour un montant nettement inférieur à la location actuelle.

Des travaux de rénovation ont été entrepris dès le mois de décembre 2016 et se sont achevés fin février 2017.

Le C.M.P. adolescents a ainsi pu déménager dans ses nouveaux locaux, le 17 mars dernier. L'équipe pluridisciplinaire pourra ainsi offrir aux jeunes de meilleures conditions d'accueil. ■■■

**LE C.M.P. ADOS****> Missions :**

Proposer un soutien psychologique et un suivi à l'adolescent en difficulté et à son entourage familial et social.

Proposer une alternative à l'hospitalisation ou à la ré-hospitalisation.

**> Coordonnées**

C.M.P. Ados  
2 boulevard Alsace Lorraine  
64000 Pau

Téléphone : 05 59 80 75 90

Télécopie : 05 59 80 75 88

Courriel : cmp.ados@chpyr.fr

# Départ à la retraite du Dr Godart

La salle de théâtre du C.H.P. était comble pour le verre de l'amitié offert par le Dr Pierre Godart, le 13 janvier dernier, à l'occasion de son départ à la retraite. Enfin, plus précisément, le Dr Godart prend sa retraite en tant que praticien hospitalier chef de pôle, car il continue à exercer son travail auprès de l'ESAT Colo de l'ADAPEI, de la M.D.P.H., du SAMSAH et à assurer quelques consultations au C.H.P. Le directeur, Xavier Etcheverry, a retracé le parcours de cet homme hors du commun.

Le Dr Godart voulait sauver pour pouvoir apaiser, c'est pourquoi il a commencé par des études de psychologie puis de médecine.

Après un internat au Centre Jean Sarraillh d'Aire sur Adour, le Dr Godart devient titulaire dans le service du Dr Le Brun au C.H.S. de Pau en 1980, où il exerce la fonction d'assistant jusqu'en 1984, date à laquelle il intègre le corps des praticiens hospitaliers. Il est resté dans le service du Dr Le Brun jusqu'en 1989, puis a été nommé, à titre provisoire, responsable du secteur G02. Un parcours rural qui lui tient à cœur. De 1990 à 2010, il a successivement occupé les postes de responsable du département de l'information médicale, de la fédération puis du département et enfin du pôle de soins de réadaptation et des déficients mentaux pour devenir chef du pôle 2, le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Il a présidé la C.M.E. du C.H.P. de 1995 à 2003.

### Un professionnel très impliqué dans l'évolution de sa discipline

Depuis 30 ans, la société a évolué, les patients ou les usagers également. Tout au long de sa carrière, le Dr Godart a su s'interroger sur ces changements, non seulement dans l'exercice de son métier, mais également dans les organisations, et sur la manière d'y faire face. En effet, à ses yeux, les

troubles psychiques ne font pas des personnes qui en souffrent des parias de la société, des gens dangereux ou des gens à rejeter derrière les murs de l'asile. Le Dr Godart considère d'ailleurs que les murs de l'institution peuvent être thérapeutiques. Il a à cœur de développer les compétences et les habiletés dont chaque individu a besoin pour vivre avec succès et satisfaction dans l'environnement de son choix, avec adaptation et soutien, et pour cela il a su voir les personnes accueillies et aidées comme des citoyens, acteurs dans la cité.

Pour eux, il a su construire un réseau de prise en charge sanitaire et sociale solide, il a su transformer les pratiques pour leur offrir la possibilité de vivre à l'extérieur de l'hôpital, il a favorisé l'inscription de l'établissement dans le réseau médical et social existant.

En tant que chef de pôle, il a su intégrer les soins sur le territoire de la ville de Pau depuis le C.M.P. jusqu'aux unités de soins de réadaptation en passant par les unités d'hospitalisation complète ou alternatives

Face à ce parcours, le Dr Guyot-Gans lui a adressé ses remerciements au nom de la communauté médicale, et lui a assuré que les savoir-faire et les compétences seront mis en commun pour poursuivre le travail qu'il a mené jusqu'ici.

### Un personnage atypique de la psychiatrie

Avec 37 ans de carrière, le Dr Godart est un personnage atypique de la psychiatrie, dont le franc parler est connu de tous. «*Quand on a croisé le Dr Godart, on ne peut pas l'oublier, à l'oral comme à l'écrit. Je disais une phrase et j'avais droit à 10 pages*», se remémore Alain Debetz, directeur du C.H.P. de 2005 à 2011.

La richesse de son savoir et son expérience en font un interlocuteur incontournable de l'hôpital, notamment dans le monde des partenaires et de la réadaptation, et leur présence nombreuse ce jour-là témoigne des liens qu'il a su tisser.

Pour le Dr Cazenave, qui lui succède à la chefferie du Pôle 2, «*la force de Pierre est de recentrer ses idées au profit des soins du patient*».

Avant de conclure, Xavier Etcheverry tient à remercier à nouveau le Dr Godart pour sa grande conscience professionnelle et sa rigueur. Il associe à ces remerciements son épouse, Christine, et ses enfants, témoins directs de l'intensité et de l'engagement au C.H.P. du Dr Godart.

Il a donné le meilleur de lui-même pour les patients. Il laisse un outil de travail performant et un cadre de référence moderne. ■



## Sylvie Pigeron rejoint l'A.P.H.P.



Sa prise de fonction au C.H.P. date d'avril 2014. Sylvie Pigeron aura donc passé trois années à la tête de la direction des achats et de la logistique, trois années enrichissantes et fondatrices pour son parcours professionnel.

Le bilan dressé par Xavier Etcheverry lors du moment de convivialité organisé à l'occasion de son départ le 6 mars dernier, a permis de mesurer l'ampleur du travail qu'elle a accompli, avec pragmatisme et souci de l'opérationnalité, notamment dans la professionnalisation des fonctions achat et logistique. Elle a

su mobiliser, accompagner et soutenir ses équipes avec rigueur tout en évitant l'écueil de la rigidité.

Pour Sylvie Pigeron, ces trois années lui auront permis de découvrir les problématiques et les richesses de la santé mentale, le management de 70 personnes, d'accomplir de belles réussites et de faire de belles rencontres.

Le 27 mars, Sylvie Pigeron a rejoint les équipes de l'A.P.H.P. à Paris pour relever de nouveaux défis. Nous lui souhaitons bonne continuation. ■

## Convention/Partenariat

## Soins sous contrainte : une communication facilitée entre le C.H.P. et le T.G.I.

Le 16 mars dernier, en amont de la réunion annuelle Hôpital/Police/Justice, M. Xavier ETCHEVERRY, directeur de l'établissement, a signé avec M. Marc JEAN TALON, Président du T.G.I. (Tribunal de Grande Instance), et Mme Béatrice COPPENS, substitut, représentant Mme Cécile GENSAC, procureure de la République, un protocole relatif aux audiences de contrôle et de contestation des mesures de soins psychiatriques.

Ce protocole officialise la dématérialisation des échanges entre l'établissement et le tribunal de grande instance, mise en place depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016.

Ainsi, les saisines du juge des libertés et de la détention, la transmission des dossiers, l'accomplissement des formalités préparatoires à l'audience des patients sous contrainte et la notification des décisions du J.L.D. (Juge des Libertés et de la Détention) s'effectuent par voie électronique. Afin de respecter la confidentialité des données échangées, ces transmissions sont cryptées.



Cette signature traduit le partenariat étroit et constant entre nos deux institutions.

Maud Clément, Directrice des usagers et de la qualité

## Agenda

## Espace Socio-Culturel : un programme riche

L'Espace Socio-Culturel a édité son programme semestriel d'animations et de manifestations culturelles, sous forme d'affiches et de plaquettes.

Le printemps sera donc rythmé par de grands rendez-vous. En effet, la sortie de ce premier programme rappelle la variété et la richesse des animations proposées par l'Espace Socio-Culturel en lien avec la culture, la santé, la citoyenneté, ...

Ce programme est évolutif, au gré des propositions et projets de l'Espace Socio-Culturel. Divers événements pourront donc venir compléter ce programme tout au long du semestre.

Il s'adresse à tous les patients et au personnel de l'établissement. Depuis le mois de mars, il est disponible dans toutes les unités de soins. Feuillotez-le au gré de vos envies, laissez-vous séduire par la richesse de son contenu.

Pour tout renseignement complémentaire et/ou information, n'hésitez pas à contacter l'équipe de l'Espace Socio-Culturel au 9035.

## PROGRAMME E.S.C. mars - juin 2017

<b>CULTURE</b> <b>MARDI 7 MARS - CARNAVAL</b> Grand bal en salle de théâtre Ateliers socio-esthétique et coiffure Ouvert à tous - Entrée libre		<b>SPORT *</b> <b>JEUDI 18 MAI - SORTIE MONTAGNE</b> Journées montagne « Approche autour des 5 sens », en partenariat avec Léo Lagrange, la Maison de la montagne et le service des sports.	
<b>CINEMA</b> <b>JEUDI 9 MARS - FILM «POUSSER LA PORTE»</b> Diffusion du film réalisé par l'Entre-Temps à l'Espace Socio-Culturel. Ouvert à tous - Entrée libre		<b>MUSIQUE *</b> <b>MARDI 30 MAI - SIESTE MUSICALE</b> Sieste musicale «Electro» à l'Espace Socio-Culturel.	
<b>SPORT *</b> <b>MARDI 14 MARS - RUGBY A TOUCHER</b> Tournoi organisé dans le cadre du tournoi des 6 nations, en partenariat avec le service des sports. Inscriptions auprès de Didier au 9039.		<b>SPORT *</b> <b>MERCREDI 31 MAI - TOURNOI DE TENNIS</b> Tournoi organisé dans le cadre de Roland Garros, en partenariat avec le service des sports. Inscriptions auprès de Didier au 9039.	
<b>MUSIQUE *</b> <b>JEUDI 16 MARS - TAPE M'EN 5 NOUGARO</b> Découverte de 5 morceaux musicaux du chanteur Nougaro à la médiathèque de Pau et visite de la médiathèque		<b>PREVENTION</b> <b>DATE A DETERMINER - HYGIENE DES MAINS</b> Atelier hygiène des mains organisé en partenariat avec le service hygiène hospitalière. Date à déterminer en mai.	
<b>THEATRE *</b> <b>MERCREDI 22 MARS - «LEEGHOOF»</b> Sortie théâtre dans le cadre du partenariat avec l'AGORA Un personnage qui nous invite à entrer dans son univers débridé de manière ludique et joyeuse, fait vaciller nos sens et transforme la scène en un poème théâtral et musical jubilatoire.		<b>MUSIQUE *</b> <b>JEUDI 16 JUIN - TAPE M'EN 5 VANGELIS</b> Découverte de 5 morceaux musicaux de Vangelis à la médiathèque de Pau et visite de la médiathèque.	
<b>FESTIVAL CULTURAMERICA</b> Trois rendez-vous du 27 au 31 mars 2017		<b>MUSIQUE *</b> <b>GENERALE AVEC L'O.P.P.B.</b> Orchestre de Pau Pays de Béarn Renseignements auprès de l'Espace Socio-Culturel, poste 9035.	
<b>MARDI 28 MARS - REALISATION D'UNE OEUVRE COLLECTIVE</b> Avec Andrea Ho Posani, artiste vénézuélienne qui animera un atelier où les patients pourront s'exprimer et réaliser une oeuvre collective sur le thème de la nature Sud américaine. Ouvert à tous.		<b>SPORT *</b> <b>DATE A DETERMINER - RAFTING</b> Sortie Rafting, à destination des adolescents de l'Hôpital de jour Nive, organisée en partenariat avec Léo Lagrange. Date à déterminer en mai.	
<b>MERCREDI 29 MARS - EXPOSITION</b> Visite de l'exposition Culturamerica à la médiathèque de Pau.		<b>CULTURE</b> <b>DU 2 MAI AU 13 JUIN - BALADE POETIQUE</b> Réalisation, dans le cadre du projet Culture et Santé, d'un parcours au sein du C.H.P., associant différentes techniques d'écriture et peinture (sous réserve de validation du projet).	
<b>JEUDI 30 MARS - TANGO ARGENTIN</b> Spectacle et initiation au tango argentin animés par Frédéric Miranda, en salle théâtre.		<b>CULTURE</b> <b>DU 20 AU 30 JUIN - EXPOSITION</b> Exposition des oeuvres de Maria Figueiredo-Ramos à l'Espace Socio-Culturel.	
<b>MUSIQUE *</b> <b>JEUDI 16 MARS - SIESTE MUSICALE</b> Sieste musicale de musiques classiques aux Montbrétats.		<b>MUSIQUE *</b> <b>21 JUIN - FETE DE LA MUSIQUE</b> Place des Arts. Repas en plein air et concert.	
<b>CULTURE</b> <b>DU 18 AVRIL AU 4 MAI - EXPO PEINTURES</b> Exposition de peintures de Marina Jolivet à l'Espace Socio-Culturel.		<b>CINEMA</b> <b>JEUDI 29 JUIN - FETE DU CINEMA</b> Diffusion d'un film à l'Espace Socio-Culturel. Ouvert à tous - Entrée libre	
<b>CITOYENNETE</b> <b>20 AVRIL - COMMENT JE VOTE ?</b> Intervention de Bernard Duperrin et Lionel Dupuy dans le cadre des prochaines élections présidentielles. Ouvert à tous - Entrée libre		<b>* Animations sur réservation ou inscription. Programme évolutif au gré des propositions et projets de l'Espace Socio-Culturel. Renseignements/Contact : Espace Socio-Culturel - Poste 9035</b>	
<b>MUSIQUE *</b> <b>MARDI 27 AVRIL - TAPE M'EN 5 POULENC</b> Découverte de 5 morceaux musicaux de Poulenç à la médiathèque de Pau et visite de la médiathèque.			

## Jardin : Zéro phyto au C.H.P.

Depuis le 1er janvier, dans le cadre de ses actions de développement durable, l'équipe des Parc et Jardins a cessé d'utiliser du désherbant.

Ces dernières années, le paysage du Centre Hospitalier des Pyrénées a quelque peu évolué.

Les jardiniers ont modifié leurs pratiques, ils ont diminué considérablement les quantités de produits phytopharmaceutiques utilisés en stoppant le désherbage des bords de trottoirs, des tours d'arbre et de certaines zones sablées.



En ce qui concerne les insecticides, ils ne sont quasiment plus utilisés au profit de piégeage (pièges à phéromone pour les papillons, de la pyrale du Buis et de la chenille processionnaire du Pin) et de produits biologiques (huile de colza, *Bassilus*, ...).

Les pratiques en matière de tonte et de fleurissement ont également évolué, notamment par l'implantation de jachères fleuries, ce qui a permis de donner au Parc un aspect plus « naturel » (voir photo ci-dessus).

Ces actions menées doivent nous permettre aujourd'hui, dans ce nouveau paysage urbain, d'accepter la présence de végétations spontanées sans qu'elles puissent être perçus comme un manque d'entretien.

Il est des lieux où un désherbage manuel, mécanique ou thermique va subsister, comme les abords des pavillons, la place des arts et certaines allées piétonnières.

Pour autant, certains espaces sablés pourront être enherbés comme c'est déjà le cas sur l'arrière du jardin Zen au Sud du pavillon Nive.

Les massifs d'arbustes continueront à être paillés avec des copeaux issus de la transformation de déchets de végétaux ligneux, limitant par la même occasion leur élimination en décharge.

Au delà de la réglementation, les enjeux de ces nouvelles pratiques sont importants car il s'agit de préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique et de favoriser la biodiversité.

## Actus C.G.O.S.

Pour 2017, les prestations mariage et coupons-sport sont suspendues et les prestations suivantes diminuent : naissance à 157 €, aides remboursable fond social logement (travaux et accession à la propriété) à 4000 € maximum, aides remboursables habitat/travaux à 4000 € et travaux/acquisition de 4000 à 5000 €, décès à 163 €.

Toutes les autres prestations sont maintenues. Pour information, le règlement par chèque des chèques-culture est à libeller à l'ordre de UP.

A compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, il n'y aura plus de cession sur salaire au titre des différentes aides remboursables proposées par le C.G.O.S. mais un remboursement par prélèvement SEPA. Pour les cessions en cours, celles-ci seront maintenues et la délégation régionale du C.G.O.S. se chargera de modifier le mode de remboursement jusqu'au 30 juin 2018.

### Ne pas oublier :

Votre demande de prestation garde d'enfants (via l'imprimé) pour le 1er trimestre 2017 doit être envoyée le 30 juin au plus tard. Pour obtenir la prestation études-éducation-formation, votre dossier annuel doit être envoyé le 30 avril au plus tard.

Pour toutes informations, vous pouvez vous adresser à votre correspondant au 9076.

## Mouvements de personnel

1er trimestre 2017

### Arrivées

Vanessa BACHELIER (adjoint administratif - gestion du Pôle 1), Aurélie BAYLÈRE LABOGE (préparatrice en pharmacie, Pharmacie), Fiona CHAUTANT (assistante spécialiste, Pharmacie), Séverine COUBLUC (orthophoniste, Hôpital de jour enfants Oloron), Marie-Anne FRECHOU (psychologue, C.M.P.E.A. Les Clématites), Virginie GARDEZ (I.D.E., U.D.V.S.), Julien GOT (adjoint administratif, Direction des achats et de la logistique), Jennifer GREWIS (A.S.H. Hôpital de jour Les Pensées), Manon LAHOURATATE (I.D.E., U.D.V.S.), Anaïs MANAUD (A.S.H., U.G.C.), Sandrine RIVAYRAN (A.S.H., Les Montbrétias/Oliviers), Marie-Claire SERA-LINE (psychologue, U.S.R.), Quentin TEXIER (I.D.E., S.A.A.U.).

### Départs

Vanessa BACHELIER (adjoint administratif, gestion du Pôle 1), Françoise BARATAUD (praticien hospitalier, C.M.P. Henri Duchêne), Elodie BARBE (ergothérapeute, Services d'ergothérapie), Aurélie BON (I.D.E., S.A.A.U.), Béatrice GINESTET (I.D.E., C.M.P. adultes Mourenx), Dr Laurence GIUDICELLI (praticien hospitalier, ESA1), Nicolas LANTERNIER (I.D.E., U.S.I.P.), Sylvie PIGERON (directrice adjointe, Direction des achats et de la logistique), Sean POLY (contractuel, Service hôtelier), Vanina TCHERKOFF (A.S.H., Les Montbrétias/Oliviers), Gaëlle VACHET (aide-soignant, Les Montbrétias/Oliviers).

### Bonne retraite à

Martinus GIEBELS (maître ouvrier, Service hôtelier), Geneviève MONNERAUD (psychologue, C.M.P.E.A. Les Clématites), Albert PAILHASSAR (I.D.E., U.S.M.P.), Marie-Christine SERVIAN (I.D.E., Les Jonquilles), Jean-Louis SOUBIROU-NOUGUE (préparateur en pharmacie, Pharmacie)

*CHP News*, Journal trimestriel du C.H. des Pyrénées - 29, avenue du Général-Leclerc - 64039 Pau cedex - 05 59 80 90 90

**Directeur de la publication :** Xavier ETCHEVERRY, Directeur du C.H.P.

**Rédactrice en chef :** Véronique LOUIS, faisant fonction de Directrice adjointe en charge des affaires médicales, générales et de la communication

**Cellule communication :** Cécile Sfali, chargée de communication